



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-039 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 21 mars 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, D. ZAMBON.

Représentés : B. GATTAZ, J. ROBERT, L. TRICOLI.

Absents : N. CHARLETY, J. VIAL.

La secrétaire de séance désignée est Chantal STELLA.

OBJET : FINANCES / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Politique de la Ville - Subvention exceptionnelle pour le « projet Disney » de l'association Farandole des quartiers

Rapporteur : Chokri Badreddine

EXPOSE : L'association FARANDOLE DES QUARTIERS, créée en 2009, intervient sur les quartiers Brunetière et Baltiss. Elle propose aux habitants des ateliers parents/enfants, des animations et des sorties en partenariat avec le centre social RIH et la Maison de quartier Baltiss.

L'association organise tous les 3 ans un projet d'envergure en plus de ses activités régulières. Ainsi, des habitants se mobilisent depuis plus de 2 ans autour d'un projet impliquant 16 familles. Il permettra à des habitants d'accéder à un week-end familial et festif dans un parc d'attraction auquel ils n'auraient pas les moyens d'accéder.

Ce projet collectif, d'une durée de 3 jours, représente un travail régulier entre 25 personnes qui ont appris à se connaître et à fonctionner ensemble. Ces relations, vectrices de lien social et de solidarité, favorisent le mieux vivre ensemble, véritable force du projet.

Il est en grande partie autofinancé par différentes manifestations organisées par les participants dans le cadre de l'association : pucier, vente de gâteaux ou de repas, etc... Les participants ont signé une charte d'engagement qui cadre l'aide que chacun fournira (organisation de manifestations, etc...).

Ce projet répond à différents objectifs :

- engager une dynamique et un échange entre les deux quartiers, qui aura vocation à se poursuivre ;
- permettre à des familles modestes d'accéder à un parc de loisirs (Eurodisney) ;
- favoriser la participation des habitants dans la vie de leur quartier et renforcer les liens entre habitants et le reste de la ville, lutter contre l'isolement ;
- créer un lien entre les habitants de Brunetière et Baltiss à travers une sortie de trois jours.

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- d'attribuer à l'association Farandole des quartiers une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (31 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT